

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-594072

98293

 MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10747

Société : RATM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : TAYAA ILHAM

Date de naissance : 22 - 04 - 1975

Adresse : ANFA AEROCITY 1MM K 4<sup>me</sup> étage AFT 04.02

HAY HASSANI CASA

Tél. : 06 06 63 2532

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Docteur FIKRI Abdellah  
Pneumologue  
355, Boulevard Ziroua Casablanca  
Tél. 05 22 20 91 79/80

Date de consultation : 20/11/2021

Nom et prénom du malade : Tayaa ILHAM

Age: 46 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection Pulmonaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 31/12/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.02.21	C2		300	<p>091065284</p> <p>IN</p> <p>Docteur MIKRI Abdelghani</p> <p>Praticien</p> <p>355, Boulevard Ziratul Cassa</p> <p>Tel: 05 22 28 81 78/98</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien du ou du Pionneur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'OUAÏZÉA 18, Rue El Mââa Nécoulli, Béchar, Algérie Téléf. : 033 33 33 33	29/12/2011	10963

ANALYSES - RADIOPHARIES		
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Montant des Honoraires
20181202A	Date <u>21/12/2018</u> Docteur <u>MOHAMED BENJELLOUN</u> Radiologue 355, Boulevard Ziroual - Casablanca Tel. 05 22.28.91.79/98	<u>200</u>

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
— Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

# Docteur FIKRI Abdelghani

Diplômé d'Etudes Spéciales  
de Pneumophysiologie (PARIS)

Certificat d'Endoscopie Bronchique

SYNTHEMEDIC  
22 rue soubeir brou al acous roches  
noires casablanca  
SYMBICORT TURBUHALER

Ociété de  
Société de  
SYMBICORT TURBUHALER  
gue Française  
2006 ug  
Flacon de 120 doses  
10414 DMP 21NRO P.P.V: 297,00 DH  
6 118001 020706

SYNTHEMEDIC  
12 rue soubeir brou al acous roches  
noires casablanca  
SYMBICORT TURBUHALER

2006 ug  
Flacon de 120 doses  
10414 DMP 21NRO P.P.V: 297,00 DH  
6 118001 020706

SYNTHEMEDIC  
22 rue soubeir brou al acous roches  
noires casablanca  
SYMBICORT TURBUHALER

2006 ug  
Flacon de 120 doses  
10414 DMP 21NRO P.P.V: 297,00 DH  
6 118001 020706

الدكتور فكري عبد الغني

اختصاصي في أمراض  
الجهاز التنفسى  
كلية الطب بيباريس

مختص بفحص القصبات الرئوية بالمجواف

عضو بالجمعية الفرنسية المتخصصة  
بالجهاز التنفسى وأمراض الرئة

29.12.2021

Casablanca, le .....

Mme TAYAA Ilham

1 SYMBICORT TURBUHALER 200/6 µg pdre p inhal : Fl/120Doses+embout buc  
3 boites

2 CORTANCYL 20 mg cp séc : Plq/20

3 le matin, pendant 5 jours. après le petit déjeuner ( régime sans sel)

Lot N°

Exp  
PPV

LOT 20003  
PER 11/22  
PPV

3 XYFLO 400 MG ✓ ✓

1 comprimé par jour 5jours

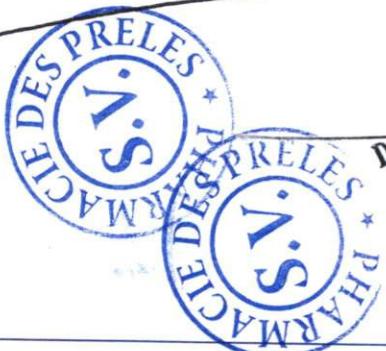
4 DOLIGRIPPE ✓ ✓

Prendre 1 sachet le matin et le soir.

Docteur FIKRI Abdelghani

Docteur FIKRI Abdelghani  
Pneumologue  
355 Bd Ziraoui Casablanca  
Tél : 05 22 29 91 79 180

PPV:20DH00  
PER:12/24  
LOT:K3518



70963

Date : 29/12/2021

Facture n° : 25

Nom : TAYAA

Prénom : I Lham

Consultation C2 : 300

RX Z12 : 200

EFR K30:

Nébulisation+O2+ventoline:

Docteur FIKRI Abdelghani  
Pneumologue  
355, Boulevard Zirabou Casablanca  
Tél. 05 22 28 91 79/80

Pléthysmographie K72 :

Biopsie pleurale+évacuation :

Testes cutanés 2K15 :

**Docteur FIKRI Abdelghani**

**الدكتور فكري عبد الغني**

Diplômé d'Etudes Spéciales  
de Pneumophysiologie (PARIS)

اختصاصي في أمراض  
الجهاز التنفسي  
كلية الطب بباريس

Certificat d'Endoscopie Bronchique

مختص بفحص القصبات الرئوية بالمجواف

Membre de la Société de  
Pneumologie de Langue Française

عضو بالجمعية الفرنسية المتخصصة  
بالجهاز التنفسي وأمراض الرئة

**29 Décembre 2021**

Casablanca, le .....

### **COMPTE-RENDU RADIOGRAPHIE PULMONAIRE**

de : Madame TAYAA Ilham

Silhouette cardiomédistinale normale .

Pas de lésion(s) pleuro-pulmonaire d'allure évolutive.

Au total : image thoracique normale.

*Docteur FIKRI Abdelghani  
Pneumologue  
355 Bd Ziraoui - Casa  
Tél. : 05 22 29 91 79 / 80*